L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 5 JUILLET 1893.

Nouvelle-Orléans

—DE LA—

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne

—DE—

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 CHARTRES

PETITES ANNONCES.

CESSER de payer loyer.—Pour renseignements s'adresser à la Union Homestead Association. 3 1|2 rue Carondelet. Bureau pavert tous les samedis seirs jusqu'à 9 heures.
20 juin—1 m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, petits urns, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres, Lewis & Bernard.
2 jui—1 m

DEMANDES.

On demande—Un ouvrier barbier au No 6 rue Carondelet.
4 juil—2t

A LOUER

A LOUER—A Mandeville, 4 maisons sur le lac Pontchartrain meublées et séparées, avec source chacune de 300 pieds de profondeur, ainsi que maison de bain. Prix très raisonnable. J. M. Lafferrendre. 117 rue Quartier, Nlle Orléans.
27 juin—7t

A VENDRE.

A VENDRE—Une grocerie bien située et faisant des bonnes affaires. S'adresser à Vergnes, Duet & Séuac, No 37 rue Dauphine.
2 juil—7t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Chs. A. Schott vs David Manufacturing Co., Limited.

Southern Vinegar Co., vs la même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos 17,899 et 18,006.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Mécrel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux aux Nos 13 et 15 de la rue St-Louis, entre Chartres et Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 17 courant et juillet 1893, à 11 heures A.M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Le contenu du local Nos 13 et 15 rue St-Louis connu comme le "David Manufacturing Co., Ltd." comprenant une machine à vapeur, bouilloire, etc., ou let de cernichons assortis, ou let de gelées assorties, ou let de moutarde assortie, et tous presses à fruits, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. POICTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
5 juil—5 12 17

Pietro Nato vs Joseph Centonia.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans.—No 13,340.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Luc Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Sixième District de cette ville, le MERCREDI, le 12 courant et juillet 1893, à 10 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux vaches laitières rouges et deux vaches noires, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 juin—3f à date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John D. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,514.—Division C.—Attendu que Mme Catherine Byrne (née Hilde) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John D. Byrne, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5juil—5 9 14.

Succession de H. M. Byrne Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 22,270—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William R. Rutland, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 juillet—5 9 14.

Succession de Amelia M. Chopplin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,439.—Division C.—Attendu que George Willis Jones a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Amelia M. Chopplin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30juin—30—juil 5 9

Succession de William Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,437—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par S. Millet Malhiot, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—30—juil 5 9

Succession de Ambroise Leitz, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,878—Division A.—Attendu que Mme Mary Leitz, née Mayer, veuve de Ambroise Leitz, Jr, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ambroise Leitz, Jr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—30—juil 5 9

AVIS AUX CREANCIERS.

Mme M. L. Dupree et A. J. Dupree, son mari, vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,564—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par B. M. Wilson, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 8 13

A. H. Victor vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—30 juil 5 9

AVIS AUX CREANCIERS.

Mme M. L. Dupree et A. J. Dupree, son mari, vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,564—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par B. M. Wilson, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 8 13

A. H. Victor vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—30 juil 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

No 12,205.—John P. Ritchie vs Célestin J. Bernard et Francis J. Bernard.

DANS LA COUR DU CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, à la porte de la Cour Civile de District, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le JEUDI, troisième jour d'août 1893, à midi, pour les comptant avec le bénéfice d'une estimation, la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Deux certaines lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Annonciation et Aline, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 5 et 6 du plan de Mme Bernard Delachaise, le divisant du lot No 51, et 143 pieds 9 pouces et 6 lignes sur le côté opposé le plus près de la rue Aline, qui le divise du lot No 7.

Le lot No 2 touche au lot No 1, et mesure 32 pieds 7 pouces sur une ligne parallèle à l'étendue à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces de largeur dans l'arrière, 142 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de séparation du lot No 3; le lot No 3, et 136 pieds 8 pouces en profondeur sur la ligne qui le divise du lot adjacent No 3; le lot No 6 mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Aline, 31 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, par 156 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, et 153 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Annonciation, et 31 pieds 3 pouces aux dits terrains Nos 1 et 2, et les terrains adjacents 3, 4 et 5 à l'arrière.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds, 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 136 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain adjacent, et le terrain No 2 mesure 129 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4. Le terrain No 4 mesure 32 pieds 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 129 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 3; 122 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 5; et le terrain No 5 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Aline, et mesure 32 pieds 7 lignes sur la ligne de Tchoupitoulas, parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de profondeur à l'arrière; 122 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de séparation du dit terrain No 4, et 115 pieds 3 pouces de profondeur et de façade rue Aline.

Les dits terrains ci-dessus décrits furent acquis par lesdits C. J. et F. X. Bernard, comme suit :

Les terrains 1, 2 et 6, acquis de Raymond Pochelu le 31me jour de mai 1886, par acte passé par J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 121, folio 752.

Les terrains 3, 4 et 5, acquis de Raymond Pochelu, le 20me jour d'octobre 1885, par acte passé devant lesdit J. D. Taylor, notaire enregistré au bureau des transferts, livre 123, folio 554.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1893.
2 juil—2 9 16 23—3 août

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations d'un café de première classe, piano, etc.

Thomy Lafon vs le Union Bank Beer Saloon and Restaurant Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,206.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local coin des rues Royale et Dauphine.

Le grand et magnifique bar et comptoir ainsi que toutes les installations de café, tables, chaises, glaces, staunaire, tableaux, persienne, piano et autres meubles et propriété mobilière, etc., appartenant ou quelque manière que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—5 10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Scies Circulaires.

Park, Frère & Cie, Limité, vs Ohlen & Chaffee et la Southern Saw Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,651.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A moi entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Une Scie Circulaire No 747, 52 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 730, 54 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 741, 56 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 742, 60 pouces de diamètre

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du contenu et des installations d'un établissement d'imprimerie de première classe, meubles, coffre-fort, etc.

Succession d'Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,905.—En vertu d'un writ de fieri facias contre John De Blois, individuellement, et comme Tutrice à la Succession de feu Ernest Marchand et en faveur de E. E. Forman, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 110 rue de Chartres.

Un lot de presses à imprimer, machines, caractères, outils et ustensiles de métier, comprenant compteurs, cabinets, galées, tables, chevalets, meubles de bureau, coffre-fort, encabeaux, instruments, appareils et objets s'attachant et appartenant aux presses, machines, etc., le tout constituant une imprimerie de première classe, etc., le tout d'après un inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juillet 16 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de valeur dans le deuxième district.

Edmund J. Hart vs S. L. Langdon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,611—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et borné par les rues Constance, Général Taylor, Pontiatoff et Magnolia, et désigné comme lot No cinq de l'îlet No dix de la Ferme Coquet, sur une profondeur de cent cinq pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent quatre pieds et demi à la rue Général Taylor, formant l'angle de ces deux rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 30 30 | 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le deuxième District.

Formant l'encoignure des rues Constance et Général Taylor.

Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Pontiatoff et Magnolia.

J. F. Mire vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,273.—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. C. Keany, syndic des créanciers de J. F. Mire, et les soussignés jouissant du bénéfice de l'Homestead Louise et Marie Odile Mire, et en faveur du Mutual Building and Homestead Association, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

En ce vendu les dit terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés et vol-e, privilège y appartenant, en quelque manière que ce soit, situé dans le Sixième District de la ville et de la Nouvelle-Orléans, et borné par les rues Constance, Général Taylor, Pontiatoff et Magnolia, et désigné comme lot No cinq de l'îlet No dix de la Ferme Coquet, ayant trente deux pieds de face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure des dites rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 30 30 | 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée de neuf pièces, située dans la Quatrième et Première, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Gravier.

Hugh A. Hayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tous ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, et en fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney de Clarita S. Forest, d'après un acte passé devant Me Pierson, notaire public, le 16me jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cond tions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juillet 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier district.

People's Bank of New Orleans vs Mme Eliza Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,863.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Chartres Elysées et Marigny, mesurant 27 pieds 4 1|2 pouces 2 1|2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois à étage, couverte en ardoises, le rez-de-chaussée disposé, subdivisé en 10 grandes pièces, avec cuisine et de menuiser, l'étage supérieur agrant sept chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Numéros municipaux 1013 et 1015 Bourgogne.

2° Un terrain vide, 4 exception d'un hangar faisant face à la rue, situé dans le même îlet, attenant au lot ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions que le lot ci-dessus décrit—27 pieds 4 1|2 pouces 2 1|2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

3° Un grand terrain situé dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues Remparts, Esplanade, Union et Français, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble une maison construite dans le fond, ayant quatre chambres, citerne, etc., No 455 rue des Remparts.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1893, en sus du prix de vente et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente par Me Chas J. Théard, notaire.

Frais de l'acquéreur.

17 juin—17 18 21 28—juil 5 12 au 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SITE SPLENDIDE,

Pour un double corps de logis rémunératif.

Lot spacieux rue Marais.

Succession de Antoine Villars.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1893 dans l'affaire de la succession de Antoine Villars, Dossier No 39,104. Il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villers, St-Philippe et Ursulines, et mesurant, en mesure anglaise, 45 pieds de face à la rue Marais sur 8 pieds 6 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent trois petites bâtisses, etc., et connues par le No municipal 217 rue Marais.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par-devant Théo. Ruisson, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

16 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE D'ETE

Événement Important.

Propriétés Foncières

Améliorées de Choix.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour les Capitalistes, ceux qui ont des fonds à placer, ceux qui veulent se procurer une résidence agréable

—DANS LE—

Premier et le Second District.

VENTE EN PARTAGE

—DANS L'AFFAIRE DE—

Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 39,027.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1893, signé le 2 juin 1893, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur. Il sera vendu aux enchères publiques, pour opérer un partage :

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Naches, Magazine et Gravier, désigné comme lot No 12 sur un plan de C. F. Zimple, mesurant 21 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur, entre il gnes parallèles, de 70 pieds. Ensemble avec tous les bâtiments, etc., qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques de deux étages à quatre étages, situé dans un quartier central, désigné par le No 58 de la rue du Camp, loué à la Times Democrat Publishing Company, le tout pour un $1,680 par an, occupé par C. D. Stuart, manufacturier, et subdivisé en bureaux, etc., aux étages supérieurs, situé dans l'endroit le plus recherché de ce quartier populaire, environné de banques, de compagnies d'assurances et de bureaux d'affaires.

2° Le lot de terre, de dimensions peu ordinaires, avec tous ses édifices qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, mesurant 38 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes. Les améliorations consistent en un magasin en bois à deux étages, vaste, solidement bâti, et richement ornementé, servant aussi de résidence, désigné par le No municipal 71, occupé par le populaire "Millinery Emporium" de Mme M. Olivier.

Les étages supérieurs sont admirablement subdivisés pour résidences, avec de nombreux et vastes appartements, alèpe pour voiture, écurie et remise, etc.

L'emplacement est de choix et ouvert, à proximité de la rue du Canal, dans le quartier par excellence du deuxième district, et dans l'îlet le plus recherché dudit district. La propriété rapporte $600 par an.

3° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Royale, Chartres et Dumaine, mesurant ensemble 61 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur et façade rue St-Philippe de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes. Les améliorations comprennent 3 édifices vastes et stipés à trois étages en briques, orné d'une grande véranda en fer sur la façade, désignés par les Nos 228, 228 1|2 et 230 rue Royale et 417 rue St-Philippe. La rue de chartres est occupé par Mme Roth, comme magasin de chaussures, et la conserie de Mme Fons.

Les étages supérieurs sont parfaitement subdivisés en deux maisons de résidence, ayant des appartements vastes, bien aérés et bien étudiés en salons, chambres à coucher, etc. Situé du côté préféré et sur le passage pour l'aller et le retour du Marché Français et à une distance avoisinable du centre, dans un quartier qui peut seul en obtenir, édifice donnant un revenu de $900 par an.

4° Un certain terrain dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7, carré d'îlet borné par les rues Conti, Bourbon, Royale et St-Louis, mesurant 60 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Conti, 73 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 8, 62 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre côté, profondeur après laquelle le terrain se rapetisse de 7 pieds 7 pouces et a une profondeur additionnelle de 10 pieds 8 pouces et 4 lignes; et 19 pieds 3 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière.

Les bâtisses actuelles comprennent la confortable maison de résidence bien située en briques, à trois étages, désignée par le No 73 rue Conti, subdivisée en vastes salons double, salle à manger, cuisine, etc., au premier étage, et environ 9 chambres à coucher bien aérées, etc., à l'étage supérieur, tout pavé, et cruz, water closet, etc. Toujours occupée par de bons locataires et donnant un revenu annuel de $450.

5° Un certain terrain dans les mêmes districts et carré d'îlet que celui précédemment décrit, contigu à l'autre et désigné par le No 6, mesurant 27 pieds 7 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 73 pieds 9 pouces.

Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages bien bâtie, confortable, ayant 8 chambres, salons, etc. Une bâtisse en bois à deux étages sur l'arrière, ayant 4 chambres, etc., pour pavée, une bonne entrée sur le côté, 2 citernes, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Duvigneaud, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée, dans le Deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finie, à deux étage, No 18 rue des Ursulines, entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Batestracci.

No 27,827 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse de l'Encan Centre, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Batestracci. Il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Decatur, Ursulines et Barracks, et mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Chartres sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division avec le lot No 3 et 31 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur à l'arrière.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Decatur, Ursulines et Barracks, et mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Chartres sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division avec le lot No 2 et 31 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur à l'arrière.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente par Me Chas J. Théard, notaire.

Frais de l'acquéreur.

17 juin—27 28—3 12 19 26 juil—2 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. J. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre splendides, rue Magnolia,

Entre les rues Jackson et Philip.

Succession de Fred Bork et sa femme.

A un long crédit.

A l'encan.

PAR W. J. HODGSON & SON.—W. J. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, le 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse de l'Encan St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 juin 1893, en fraudu dans la succession ci-dessus mentionnée.

La belle résidence en bois nouvellement bâtie et recouverte en ardoises, No 102 rue Claiborne, entre St-Louis et Toulouse, ayant 6 chambres, corridor avec cheminée, hangar, citerne etc. sur le côté, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, St-Louis et Toulouse, désigné par la lettre A. sur une esquisse dressée par L. E. Pilié, daté le 5 août 1894, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds, 4 pouces, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, la dite terre désignée par les Nos 4 et 5, sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 15 février 1890, et déposé au bureau de E. A. Bienvenu, ex-notaire, comme plan No 48 et mesurant Encan 20 pieds 4 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Beaux lots bien situés, bien bâtis et accessibles au centre des affaires des commerces, etc.

Conditions.—Comptant; et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera le dépôt usuel de 10 pour cent pour l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 juin—27 28—juil 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

La charmante résidence simple, en bois,

—ET—

Trois jolis Lots de Terre,

coin des rues Laurel et Léontine.

Succession de Patrick Noonan.

No 39,267—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, et vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 19 ju